

Notice d'installation et d'utilisation
Emetteur mural extérieur en saillie

Réf. 10020022, 10020023



Béton armé

1. Généralités

1.1 Utilisation

Les émetteurs muraux extérieur O₂LINE 1002001 font partie intégrante du système radio de TRIO₂SYs. La transmission radio s'effectue sur la fréquence 868,3 Mhz harmonisée à l'échelle européenne. Il convient particulièrement aux installations électriques sans encastrement, comme par exemple : cave, garage ou commande extérieure. Il suffit d'appuyer sur une touche de l'interrupteur pour commander à distance divers équipements via des récepteurs. Avant toute utilisation, l'interrupteur doit être associé à un récepteur (voir la documentation du récepteur pour la programmation). Chaque interrupteur peut commander un nombre illimité de récepteurs.

Remarque:

- Il ne nécessite aucune pile ni aucun entretien!
- Lire attentivement la notice d'utilisation avant la mise en service.

1.2 Clauses de garantie

Cette notice d'utilisation fait partie intégrante de l'appareil et de nos conditions de garantie. Elle doit être remise systématiquement à l'utilisateur. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis la construction technique des appareils. Les produits TRIO₂SYs sont fabriqués et leur qualité est contrôlée en ayant recours aux technologies ultramodernes et en tenant compte des directives nationales et internationales en vigueur.

Si toutefois un défaut apparaissait, TRIO₂SYs s'engage à remédier au défaut comme suit, sans préjudice des droits du consommateur final résultant du contrat de vente vis-à-vis de son revendeur :

En cas de l'exercice d'un droit légitime et régulier, TRIO₂SYs, à son seul gré, éliminera le défaut de l'appareil ou livrera un appareil sans défaut. Toute revendication allant au-delà et toute demande de réparation de dommages consécutifs est exclue.

Un défaut légitime existe si l'appareil est inutilisable au moment de sa livraison au consommateur final en raison d'un vice de construction, de fabrication ou si son utilisation pratique est considérablement limitée. La garantie est annulée en cas d'usure naturelle, d'utilisation incorrecte, de branchement incorrect, d'intervention sur l'appareil ou d'influence extérieure. La durée de la garantie est de 24 mois (date de facture). Le droit français est applicable pour le règlement des droits à la garantie.

1.3 Recyclage de l'appareil

Pour le recyclage de l'appareil, se conformer à la législation et aux normes en vigueur dans le pays où l'appareil est utilisé.

2. Sécurité

Tenir compte des points suivants :

- Les lois, normes et directives en vigueur.
- Les règles de l'art au moment de l'installation.
- La notice d'utilisation de l'appareil.
- Une notice d'utilisation ne peut donner que des consignes de nature générale. Elles doivent être interprétées dans le contexte d'une installation spécifique.

L'appareil est prévu exclusivement pour une utilisation conforme à sa destination. Toute intervention ou modification par l'utilisateur est interdite ! Ne pas l'utiliser en liaison avec d'autres appareils dont le fonctionnement pourrait mettre en danger les personnes, les animaux ou les biens.

3. Caractéristiques techniques

Caractéristiques générales	
Fréquence d'émission	868,3 MHz
Puissance d'émission	10 mW max.
EnOcean Equipment Profile	F6-02-01
Température de service	de -25°C à +65°C
Température de stockage	de -25°C à +65°C
Cycles de commutation	>50 000
Certifications	CE et R&TTE directive 1999/5/CE
Humidité relative de l'air	de 0% à 95%
Indice de protection	IP55

Portée dans les bâtiments

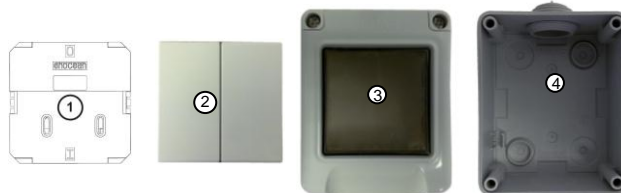
■ **Maçonnerie** 20m, à travers 3 parois maximum
TOC110NUc_0316

Placoplâtre / Bois

30m, à travers 5 parois maximum

Remarque: La portée entre l'émetteur et le récepteur diminue à mesure que la distance augmente. En cas de liaison à vue, la portée est d'env. 30 m dans des corridors et de 100 m dans des halls. La portée peut être augmentée avec un répéteur O₂LINE.

4. Montage et mise en service



4.1 Consignes de montage

- Choisir l'emplacement d'installation en accord avec l'indice de protection.
- Créer une surface plane avant la pose sur des surfaces rugueuses.
- Des inégalités peuvent entraîner des dysfonctionnements de l'interrupteur.
- Lors de la pose, respecter la position de montage prescrite (O = en haut, I = en bas) indiquée au dos de l'émetteur (1).
- Ne JAMAIS monter l'émetteur mural dans un boîtier en métal ou à proximité immédiate d'objets métalliques de grande taille. Un montage à proximité du sol ou sur le sol est déconseillé.

4.2 Montage

- monter le ou les doigts (2) sur l'émetteur (1), puis l'ensemble sur le cadre (3) (pour un bon clipsage l'ensemble sera introduit par l'arrière du cadre)
- utiliser le socle (4) comme gabarit de perçage et marquer les tours à percer
- Percer les trous pour des chevilles de 5 mm.
- Fixer le socle (4) au moyen de vis et chevilles.
- Positionner et visser le cadre (3) sur le socle (4) en prenant soin de la bonne position du joint d'étanchéité.

4.3 Mise en service

- Faire procéder à la pose du récepteur (uniquement par un électricien spécialisé).
- Programmer l'émetteur mural sur le récepteur.

Note : L'émetteur interne (1) n'étant pas étanche, il ne doit pas être aspergé d'eau! Pour son nettoyage, essuyez-le avec un chiffon humide!

5. Recherche de pannes / dépannage

5.1 Installation nouvelle ou existante

- Vérifier le coupe-circuit, l'alimentation électrique ainsi que la charge connectée au récepteur associé à cet émetteur (électriciens professionnels).
- Si le récepteur fonctionne à une distance plus courte par rapport à l'émetteur, il est perturbé ou utilisé au delà de la portée d'émission.
- Rechercher dans l'environnement du système les modifications à l'origine de perturbations (par ex. déplacement d'armoires métalliques, meubles ou cloisons).
- Utiliser l'émetteur ou le récepteur dans un endroit plus propice.
- Effacer le récepteur et effectuer de nouveau un apprentissage.

5.2 Activation automatique du récepteur

- La cause peut en être l'activation d'un capteur ou émetteur étranger au système qui a été programmé par hasard sur le récepteur.
- Effacer le récepteur et effectuer de nouveau un apprentissage.

5.3 Limitation de la portée des signaux radio

- Emetteur/récepteur utilisé à proximité d'objets métalliques ou de matériaux contenant des éléments métalliques. Respecter une distance d'au moins 10 cm.
- Humidité dans les matériaux.
- Appareils émettant des signaux à haute fréquence tels que des installations audio et vidéo, des ordinateurs, des ballasts électroniques pour tubes fluorescents. Respecter une distance d'au moins 0,5 m.

5.4 Contacts

E-mail:..... contact@trio2sys.fr

6. Déclaration de conformité

Ces produits peuvent être commercialisés et exploités dans les pays de l'Union européenne, en Suisse, en Islande et en Norvège. Par la présente, TRIO₂SYs déclare que les émetteurs 1002022 et 1002023 sont conformes aux exigences essentielles et aux autres prescriptions applicables de la directive 1999/5/CE dite R&TTE. Pour plus de détail sur les normes appliquées, consulter le site www.trio2sys.fr.

D.Girard

